

LÉGUER/GUÉRIR

La lettre des legs, donations / \ & assurances-vie

GUSTAVE/
ROUSSY-
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS

N°23 Mars 2026

DOSSIER

Quand les thérapies cellulaires

RÉVOLUTIONNENT LA LUTTE CONTRE LE CANCER

5/ TRANSMETTRE,
CÔTÉ PRATIQUE

L'ASSURANCE-VIE :
LE PLACEMENT QUI
FAIT RECULER LE CANCER

7/ GRÂCE À VOUS

UNE NOUVELLE CHAIRE
SCIENTIFIQUE DÉDIÉE
À L'ONCOPÉDIATRIE

8/ ENGAGÉ CONTRE
LE CANCER

YVES, TÉMOIGNE
DE SON ENGAGEMENT

DU LABORATOIRE AU CHEVET DU PATIENT

Gustave Roussy poursuit une ambition constante : transformer les découvertes en laboratoire en bénéfices concrets pour les patients. 2025 n'a pas failli à la règle : notre Institut a confirmé son rôle d'acteur majeur de la cancérologie : premier en France, premier en Europe et parmi les tout premiers au niveau international.

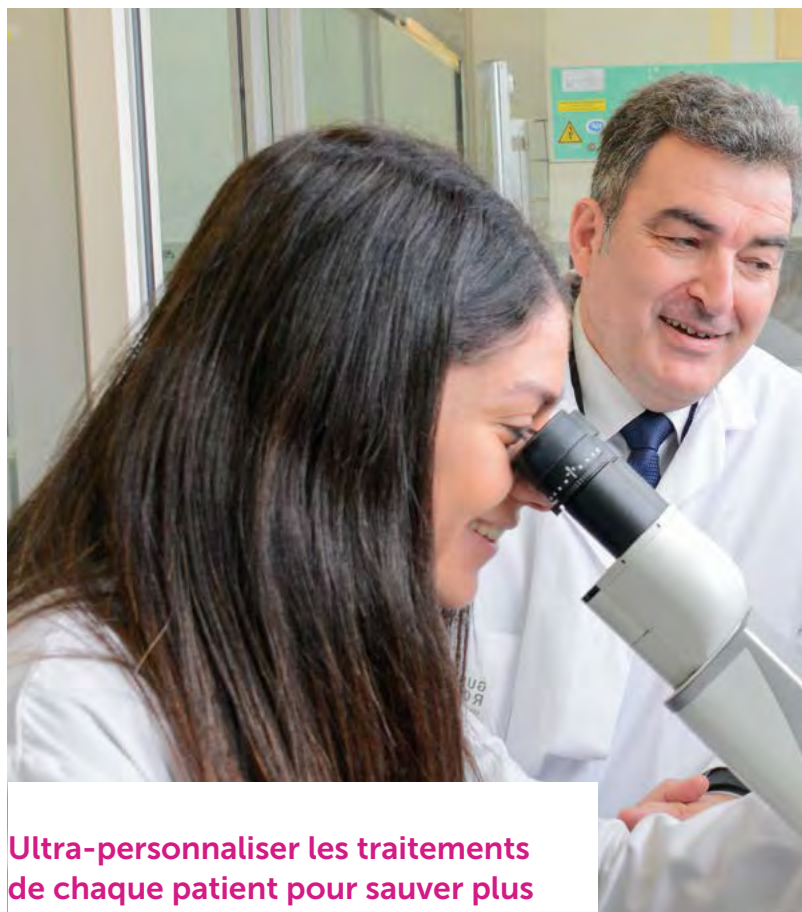
Les résultats présentés lors des congrès internationaux, la reconnaissance renouvelée de nos équipes parmi les plus influentes au monde et le développement de nouvelles thérapies témoignent de la vitalité de notre recherche et de son impact réel sur les parcours de soins.

Les thérapies cellulaires font partie de ces innovations. Ultra-personnalisées, elles affichent déjà des avancées majeures dans certains cancers du sang et de grands espoirs pour les tumeurs solides. Ces progrès reposent sur le savoir-faire de nos experts, mais aussi sur des moyens technologiques considérables et des essais cliniques précoces menés par de jeunes talents déterminés.

Dans un contexte d'urgence contre la maladie, les legs, donations et assurances-vie représentent un soutien puissant, permettant de financer dans la durée des travaux aussi ambitieux que prometteurs pour les patients. Un grand merci à vous qui êtes à nos côtés !



Professeur Fabrice Barlesi
Directeur Général
de Gustave Roussy



Ultra-personnaliser les traitements de chaque patient pour sauver plus de vies. Telle est l'ambition de Gustave Roussy qui, pour y parvenir, innove inlassablement. Zoom sur les thérapies cellulaires – ou comment utiliser les propres cellules immunitaires du malade pour détruire les cellules cancéreuses.

L'émérgence de nouvelles immunothérapies et thérapies ciblées contre le cancer ont donné lieu à des avancées spectaculaires. Cependant, encore de nombreux patients ne répondent pas (ou partiellement) aux traitements anticancéreux. «*Les cellules tumorales parviennent à échapper aux cellules immunitaires en développant différentes stratégies*», explique le Dr Jean-Luc Perfettini, porteur du programme émergent de Biothérapies cellulaires de Gustave Roussy. Aussi, pour accélérer les progrès contre les cancers rares (soit 30% des cancers) ou résistants, les chercheurs s'attachent à concevoir des médicaments sur mesure, adaptés aux besoins de chaque patient.

Parmi ces nouveaux traitements, les thérapies cellulaires occupent une place prépondérante. Leur secret ? Utiliser les propres cellules du malade, parfois modifiées en laboratoire avant de lui être réinjectées. Appliquées à la cancérologie, elles visent à éduquer des cellules du système



Dr Jean-Luc Perfettini en laboratoire.

immunitaire pour les inciter à mieux reconnaître et détruire les cellules tumorales. Summum du sur-mesure, chaque traitement est ainsi fabriqué à partir des défenses immunitaires du patient.

Les cellules CAR-T

La thérapie cellulaire la plus connue en oncologie consiste à renforcer un certain type de globules blancs, les lymphocytes T. Une fois prélevés chez le patient, ils subissent en laboratoire une modification génétique afin d'exprimer à leur surface un récepteur appelé CAR, qui va leur permettre de mieux cibler les cellules cancéreuses, de s'activer à leur reconnaissance et de les détruire. Les lymphocytes T modifiés sont ensuite multipliés artificiellement avant d'être réinjectés au patient par perfusion. Cette technique est utilisée à Gustave Roussy depuis 2019. Efficace dans certains cancers hématologiques, elle demeure au stade de développement dans les autres types de cancers.

La thérapie cellulaire par TILs

Ce traitement concerne l'ensemble des lymphocytes capables d'infiltrer une tumeur : les lymphocytes T, les lymphocytes B et les cellules tueuses naturelles. Il débute par une biopsie : la lésion tumorale prélevée est ensuite placée dans un milieu de culture riche en interleukine 2, une cytokine (protéine sécrétée par le

ÉCLAIRAGE EN 3 QUESTIONS



Dr Maria-Alice Franzoi

Oncologue médicale, dirige l'évaluation de l'expérience patient de l'essai clinique européen PragmaTIL, auquel participe Gustave Roussy et qui vise à réduire les toxicités des traitements par lymphocytes infiltrant la tumeur.

Les limites actuelles des thérapies cellulaires par TILs ?

L'injection à haute dose d'interleukine 2 peut provoquer un syndrome inflammatoire systémique se manifestant par divers symptômes (fièvre, œdèmes, baisse de la pression artérielle, éruptions cutanées...) qui disparaissent rapidement après l'arrêt du traitement. Cela implique une prise en charge complexe et un impact sur la qualité de vie des patients.

L'objectif de PragmaTIL ?

Cet essai clinique va évaluer l'ANV419, un analogue moins toxique de l'interleukine 2, et comparer les toxicités observées chez les patients dans les deux cas. Ces toxicités seront mesurées par les médecins via des critères cliniques classiques, mais aussi par les patients, qui rapporteront leurs symptômes grâce à une plateforme digitale.

Le rôle de Gustave Roussy ?

Nous allons évaluer le vécu des patients, leur qualité de vie et la toxicité du traitement de leur point de vue. Un comité consultatif et interactif avant-gardiste composé de professionnels de santé et de patients traités par TILs nous a permis de concevoir une méthode d'évaluation innovante, associant questionnaires, montres connectées et entretien individuel final. Les résultats nous permettront d'élaborer des pistes d'intervention.

système immunitaire) permettant de maintenir les lymphocytes en vie et de favoriser leur multiplication. Parallèlement, le patient reçoit une chimiothérapie intensive visant à réduire ses lymphocytes naturels, avant que la préparation enrichie en TILs lui soit injectée pour augmenter le nombre de lymphocytes capables de combattre la tumeur dans son organisme. ●●●

- ... Cette approche ne nécessitant pas de modification génétique des lymphocytes est considérée comme l'une des thérapies cellulaires les plus prometteuses, en particulier dans certaines tumeurs solides.

Les 'chevaux de Troie thérapeutiques'

Exclusivité de Gustave Roussy, ce concept inédit de thérapie cellulaire est au cœur du programme porté par le Dr Jean-Luc Perfettini. Il repose sur le prélèvement de monocytes (un autre type de globules blancs) d'un patient, reprogrammés en laboratoire pour surexprimer la protéine p21. Ces monocytes sont ensuite réinjectés dans l'organisme où, après migration dans la tumeur, ils vont phagocyter des cellules cancéreuses. De premiers résultats ont montré leur capacité à atteindre les sites tumoraux et à tuer des cellules cancéreuses, débouchant sur une réduction de la taille de la tumeur et un allongement de la survie. «Nos avancées avec les 'chevaux de Troie thérapeutiques' illustrent notre ambition collective dans ce domaine et d'autres biothérapies innovantes, fruits de nos recherches, sont actuellement à l'étude», souligne le Dr Perfettini.

Pour aller plus loin...

Si les thérapies cellulaires ont démontré leur efficacité dans certains cancers du sang, leur application aux tumeurs solides demeure un enjeu scientifique majeur.



Je suis une miraculée grâce à cette nouvelle thérapie cellulaire ! Quand on m'a diagnostiqué un lymphome pulmonaire à 67 ans, j'ai commencé une chimiothérapie. Puis des métastases cérébrales sont apparues et les soins palliatifs ont été envisagés. Alors que tout espoir semblait perdu on m'a proposé une thérapie par cellules CAR-T : on m'a pris beaucoup de sang pour modifier mes lymphocytes T avant de me les réinjecter, j'ai vécu des moments difficiles... mais le traitement a été efficace et aujourd'hui je suis en rémission !

Catherine T.,
patiente



À court terme, Gustave Roussy vise à développer des thérapies cellulaires efficaces dans ces tumeurs solides. Et à moyen terme, la création d'une unité de fabrication de thérapies cellulaires à grande échelle. Plusieurs projets de recherche et essais cliniques sont ainsi en cours à l'Institut, nécessitant plus que jamais le précieux soutien des donateurs et testateurs. ●

PAROLE D'EXPERTE



Dr Laurie Menger
Chercheuse
INSERM et cheffe de
l'équipe Thérapies
cellulaires avancées
à Gustave Roussy,
travaille à
l'interface entre
biotechnologie,
immunologie
et recherche
translationnelle.

Nous développons des approches d'édition du génome dérivées de la technologie CRISPR-cas9 pour mieux comprendre la biologie des cellules T mais aussi améliorer la composition, la fonctionnalité et la persistance des produits cellulaires thérapeutiques, CAR-T et TILs. Notre équipe a été la première en Europe à établir des criblages CRISPR-Cas9 in vivo dans les cellules T primaires, afin de caractériser les gènes améliorant la fonctionnalité et la persistance des cellules T dans des environnements immunosuppresseurs complexes. Faire de la recherche translationnelle là où sont traités les malades me semble essentiel, tout comme la proximité entre les chercheurs et les cliniciens, l'accès aux technologies de pointe et aux échantillons de patients que permet Gustave Roussy. Notre ambition est d'aller vers un centre européen majeur dans la thérapie cellulaire.*

* Le système CRISPR-cas9 est un outil de modification du génome. Ce nouveau système est simple, rapide et efficace pour couper l'ADN à un endroit précis du génome, dans n'importe quelle cellule.

GRÂCE À DES RECRUTEMENTS ET FINANCEMENTS AMBITIEUX,

Gustave Roussy offre aux meilleurs chercheurs, tels que la Dr Laurie Menger et son équipe, des conditions optimales mêlant excellence scientifique, innovation et application clinique pour explorer de nouvelles voies thérapeutiques au bénéfice des patients et renforcer sa position de premier centre européen de lutte contre le cancer.

L'ASSURANCE-VIE : LE PLACEMENT QUI FAIT RECULER LE CANCER

Transmettre tout ou partie du capital d'une assurance-vie à Gustave Roussy ou sa Fondation, c'est possible... et on ne peut plus simple ! Avec des avantages indéniables pour le souscripteur comme pour les médecins et les chercheurs, et à la clef de nouveaux traitements pour les malades.



Un contrat d'assurance-vie est un accord entre un individu et un organisme financier : une banque ou une compagnie d'assurances. C'est un double contrat d'assurance pouvant servir soit à épargner à travers des versements ponctuels et/ou réguliers, soit à optimiser sa succession.

Tout souscripteur a pour obligation de désigner le bénéficiaire du contrat, qui recevra le capital en cas de décès de l'assuré. Cela peut être une association, une fondation ou un organisme habilité à recevoir des assurances-vie, tel que Gustave Roussy.

Une campagne média pour promouvoir ce mode de soutien

Annonces dans la presse, site internet dédié, guide spécialisé édité par *Conseils des Notaires*... Gustave Roussy a pensé à tout pour mettre l'assurance-vie en lumière ce printemps, mieux faire connaître ses nombreux avantages et l'impact considérable qu'elle peut avoir dans la lutte contre le cancer.

Les experts de l'Institut œuvrent sans relâche pour faire reculer la maladie, conjuguant innovation et excellence. Les libéralités ont le pouvoir de leur donner les moyens nécessaires.

Côté souscripteur, la procédure est très facile et accessible à tous

Particulièrement souple, elle permet à chacun d'effectuer les choix qui lui correspondent et font écho à son histoire personnelle. Dans le contrat, il suffit d'indiquer le ou les bénéficiaires désignés, ainsi ...

2 QUESTIONS À...



Julie Marchand
en charge de la gestion
des legs et assurances-vie
à Gustave Roussy

QUELLE EST LA DURÉE DU CONTRAT D'ASSURANCE-VIE ?

Julie Marchand : L'assurance-vie n'a pas de durée légale définie. Le contrat prend fin au décès du souscripteur, déclenchant ainsi le versement du capital au bénéficiaire désigné. Cependant, le souscripteur peut procéder au rachat total des sommes placées de son vivant et mettre fin au contrat. À l'issue du contrat : si l'assuré est encore en vie, l'assureur lui verse soit la totalité du capital épargné, soit une rente régulière lui permettant de compléter ses revenus ou sa retraite ; si l'assuré est décédé, selon sa volonté, le capital épargné est versé aux bénéficiaires désignés dans le contrat. Il s'agit alors d'un outil de transmission de patrimoine aux personnes de son choix (physiques ou morales telles que Gustave Roussy).

DÉSIGNER GUSTAVE ROUSSY COMME BÉNÉFICIAIRE NE RISQUE-T-IL PAS DE LÉSER MES HÉRITIERS ?

Le capital de votre assurance-vie n'entre pas dans le calcul de la réserve héréditaire. Toutefois, l'assurance-vie ne peut pas être un moyen de déshériter vos héritiers réservataires (enfants, conjoint). En cas de litige avec un héritier réservataire, un juge peut décider de réintégrer l'assurance-vie dans la succession, ce qui lui fera supporter les mêmes frais et droits que les autres éléments de la succession, s'il juge les primes manifestement excessives. Vous pouvez mentionner votre assurance-vie dans votre testament et désigner dans ce dernier les bénéficiaires. Mais vous pouvez aussi changer la clause bénéficiaire directement auprès de l'assureur, ce qui permet un versement plus rapide du capital et une plus grande discrétion.



L'ASSURANCE-VIE EN 5 AVANTAGES

1

SIMPLICITÉ

Le changement de la clause bénéficiaire se fait auprès de votre banque et ou votre assurance et ne nécessite pas de passage devant un notaire.

2

SOUPLESSE

L'assurance-vie s'adapte à votre rythme et vos moyens.

3

LIBERTÉ

Vous pouvez disposer de votre épargne comme bon vous semble.

4

EFFICACITÉ

100% du capital épargné contribue à soutenir la recherche sur le cancer.

5

RAPIDITÉ

L'assurance-vie est « hors succession », permettant le versement du capital dans un délai très court.

... que la part ou le montant qui reviendra à chacun (personnes physiques ou morales, associations ou fondations). Lorsqu'on a à cœur de contribuer activement à la lutte contre le cancer, l'assurance-vie représente un projet de transmission porteur de sens : au-delà du bénéficiaire, il est aussi possible d'affecter son assurance-vie à la recherche sur un type de cancer (du sein, du poumon, etc.), en le précisant tout simplement dans la clause bénéficiaire.

BON À SAVOIR

Les contrats d'assurance-vie proposent généralement une clause bénéficiaire

préremplie. Cependant, chacun est libre de la rédiger à son gré et même de la modifier à tout moment par simple courrier.

Côté bénéficiaire, il s'agit d'un mode de soutien extrêmement précieux

En premier lieu parce que l'assurance-vie offre aux chercheurs une ressource financière dans la durée.

Ils peuvent ainsi initier des projets innovants nécessitant des moyens humains et technologiques importants, et se consacrer pleinement à leurs travaux

plutôt qu'à la recherche de financements. Cela leur permet de voir plus loin, de viser plus haut, d'avancer plus vite. Et leurs découvertes profitent aux patients beaucoup plus rapidement.

Autre atout de taille : une fiscalité des plus avantageuses. Habilités à recevoir des legs et des assurances-vie, l'Institut et la Fondation Gustave Roussy sont totalement exonérés des droits de succession et de toutes taxes sur les assurances-vie. ●

BON À SAVOIR

Les primes versées avant les 70 ans du souscripteur sont exonérées dans

la limite de 152 500 € par bénéficiaire, puis soumises à une taxation de 20 % (31,25 % au-delà d'un certain seuil).

Les primes versées après 70 ans sont exonérées dans la limite de 30 500 € pour l'ensemble des bénéficiaires, puis soumises à une taxation de 20 % (31,25 % au-delà d'un certain seuil).

CONTACTEZ-NOUS !

Une équipe experte à votre disposition

Mathilde Héroult ou Céline Daniel
01 42 11 57 86 ou 01 42 11 55 71
Mathilde.herault@gustaveroussy.fr
Celine.daniel@gustaveroussy.fr



Gustave Roussy dispose d'une équipe dédiée aux libéralités qui se tient à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet. Vous pouvez également demander gratuitement le nouveau guide assurance-vie de la collection « Les

Essentiels » personnalisé par Gustave Roussy et édité par Conseils des Notaires. Pensé pour être clair et pédagogique, il présente le fonctionnement juridique et fiscal de l'assurance-vie et la manière dont elle peut devenir un moyen simple et efficace de faire avancer la recherche à Gustave Roussy.

► 250 K€ - Essai «Arsenic Oral»



Actuellement en phase 1-2, l'essai clinique Arsenic Oral développe une formulation orale innovante de trioxyde d'arsenic qui permet de traiter des patients atteints de syndromes myélodysplasique de bas risque. L'objectif est de réduire les transfusions et les perfusions répétées afin de favoriser une prise en charge ambulatoire et de préserver la qualité de vie des patients. Les premiers résultats, très encourageants, ouvrent

la voie à de futurs essais dans des formes plus sévères de la maladie, avec l'ambition d'élargir rapidement l'accès à ce traitement innovant. Cet essai représente une avancée majeure là où les alternatives thérapeutiques restent limitées.

► 50 K€ - Nouvel équipement : le lecteur de plaques Varioskan™ LUX



Dr Sophie De Carné en laboratoire

Le laboratoire de Sophie de Carné étudie pourquoi certaines cellules mutées deviennent tumorales tandis que d'autres restent dormantes, en analysant l'influence de facteurs biologiques et environnementaux comme l'obésité ou les dérèglements métaboliques. L'acquisition de ce lecteur de plaques,

un équipement de pointe, permet d'analyser simultanément de nombreuses conditions expérimentales. Il joue un rôle clé dans l'étude des effets des facteurs solubles présents dans le sang des patients sur la transformation des cellules KRAS-mutées impliquées dans les cancers du poumon. Partagé entre quatre équipes de recherche installées dans un nouveau bâtiment à Gustave Roussy, il soutient également des projets innovants en oncologie, notamment sur le cancer de la thyroïde, les cellules CAR-T et le développement de nouveaux vecteurs thérapeutiques.



► 250 K€ - Nouvelle chaire scientifique dédiée à l'oncopédiatrie

Lauréat de l'Appel à Projet «Chaire Cancérologie pédiatrique Inserm 2024», le chercheur Jean-Baptiste Alberge, récemment arrivé du Dana-Farber Cancer Institute, pilote un programme émergent consacré aux cancers pédiatriques de haut risque. Son objectif est d'identifier les altérations du génome associées aux rechutes. Le projet s'appuie sur le séquençage haut débit pour analyser l'interaction entre mutation héritées ou acquises et les conséquences au niveau de la cellule. Mené sur cinq ans, ce programme avance de manière prometteuse et vise à anticiper les risques de rechute ainsi qu'à ouvrir de nouvelles perspectives thérapeutiques pour ces cancers.



L'Institut Gustave Roussy et sa Fondation sont labellisés « Don en Confiance » depuis 2009.

Le Don en Confiance est un organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.



Yves, bienfaiteur



Suite à la découverte de mon cancer rénal et à la longue période de soins qui s'en est suivie, j'ai découvert de l'intérieur cet univers à la fois humain et profondément engagé. ...

Dès le premier rendez-vous avec mon oncologue référent, je me suis senti en confiance. Tout au long de mon parcours, j'ai été marqué

par l'écoute, la gentillesse et le professionnalisme de l'ensemble des équipes, qu'il s'agisse du personnel soignant ou administratif. On se sent entouré et soutenu, ce qui est essentiel dans un tel moment.

Cela m'a convaincu qu'il fallait que je fasse plus qu'un don ponctuel, comme je le faisais auparavant. Gustave Roussy m'a beaucoup apporté, et il m'a semblé naturel, de pouvoir contribuer à mon tour à cette recherche indispensable, à travers un autre mode de soutien : l'assurance-vie. Mes échanges avec le service de la relation testateurs se sont déroulés avec beaucoup de bienveillance. J'ai reçu toutes les informations nécessaires et j'ai pu, facilement et rapidement, désigner la Fondation Gustave Roussy comme bénéficiaire de mon assurance-vie auprès de ma banque. Ce geste contribuera à soutenir la recherche et à soigner les patients d'aujourd'hui et de demain.



Par un legs ou une assurance-vie, ils ont fait progresser la recherche contre le cancer. Leur nom restera à jamais gravé dans nos cœurs et lié à des découvertes capitales.

Mme Anger M. • M. Archambault M. • Mme Baudu J. - Mme Bauer D. • Mme Beaudoin C. • M. Bidault G. • Mme Bohl C. • Mme Bougeard D. • Mme Brunet L. • Mme Capelle J. • Mme Carre G. • M. Charrier P. • Mme Clidiere A. • Mme Cocard S. • Mme Coudert D. • M. Courant J. • Mme Croizier M-A. • Mme Dalle N. • M. Dargel B. • Mme Degorre J. • M. Demars S. • Mme Doubre C. • M. Ducourtieux M. • Mme Ducout F. • Mme Garnier C. • Mme Genevois M. • Mme Gilson S. • Mme Giroud M-B. • Mme Gobin S. • Mme Guerre I. • M. Guy D. • Mme Hakoune H. • Mme Hantcherian N. • Mme Ilig M. • Mme Kerekes F. • M. Lacaze M. • M. Lamy J. • M. Large B. • M. Lassagne G. • Mme Laurent G.

• Mme Lavigne B. • Mme Loussouarn M. • Mme Le Pivert M. • Mme Le Quilliec M-C. • Mme Lefebvre N. • Mme Lefevre D. • M. Leoni N. • Mme Maillot C. • Mme Marchand J. • M. Naylies P. • Mme Neveu A. • M. Nguyen T-T. • Mme Nguyen-Ngoc L. • M. Noublanche G. • Mme Parthenay M. • Mme Peauge G. • Mme Pech M-C. • M. Perrier L. • M. Poindron A. • M. Pouvreau D. • Mme Quinton S. • M. Revidat L. • M. Rey J-M. • Mme Richard M. • Mme Richard C. • M. Riff C. • Mme Riviere G. • Mme Rochelimagne Debue E. • Mme Roquevert M. • Mme Routhe M. • Mme Santier E. • Mme Tabacchioni M.- Mme Terrassier D. • Mme Thomas J. • Mme Vaquer I. • M. Vernier M. • Mme Viltet F.

VOS CONTACTS DÉDIÉS

POUR LES DONS

☎ 01 42 11 66 00

✉ donsetlegs@gustaveroussy.fr

POUR LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE



Mathilde Hérault

Responsable du développement des libéralités et de la relation testateurs

☎ 01 42 11 57 86 ou 07 64 63 05 92

✉ mathilde.herault@gustaveroussy.fr



Céline Daniel

Chargée du développement des libéralités et de la relation testateurs

☎ 01 42 11 55 71 ou 06 59 53 09 01

✉ celina.daniel@gustaveroussy.fr

**GUSTAVE
ROUSSY**
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS

39 rue Camille Desmoulins
94800 Villejuif
www.gustaveroussy.fr

Directeur de la publication : Fabrice Barlesi - Comité éditorial : Direction de la marque et de la philanthropie - Crédits photos : Gustave Roussy, DR - Réalisation : TCgraphite - Impression : SIB Imprimerie - Mars 2026.

